

Quelles sont les entreprises qui font appel au crowdlending ?

Malgré des taux de crédit bancaire bas, les entreprises – notamment TPE/PME – sont de plus en plus nombreuses à faire appel aux plateformes de crowdlending. Credit.fr, leader du marché, s’est interrogé sur le profil de ces entreprises et sur leurs motivations.

Contrairement aux idées reçues, les TPE/PME ayant recours au crowdlending sont souvent finançables par les banques. Alors que les taux appliqués par les plateformes sont équivalents aux banques voire parfois plus élevés (6% en moyenne) et que la sélection est tout aussi rigoureuse - 3 ans d’ancienneté, 150 000 euros de chiffre d’affaires minimum et des fonds propres positifs pour Credit.fr – ces entreprises optent pour le crowdlending pour 3 raisons principales :

- une réponse très rapide,
- l’absence de caution et de pénalités en cas de remboursement anticipé,
- la possibilité d’emprunter pour des besoins peu couverts par le secteur bancaire traditionnel : trésorerie, développement, financement de stock ou de l’immatériel, développement international.

« Plus que qu’un outil de financement, un partenaire financier »

Jacques Bathélemy, dirigeant d’un Hôtel*** dans le Sud-Ouest a fait appel trois fois au *crowdlending*, entre octobre 2017 et mars 2019 pour financer des travaux de rénovation et d’extension dans son hôtel. « *Entre la première interrogation pour savoir si un financement est possible et le versement de l’argent sur nos comptes, c’est moins de 10 jours, sans aucune caution personnelle. Et le temps de collecte se compte en minute ! Plus qu’un outil de financement, Credit.fr est devenu un partenaire financier* »

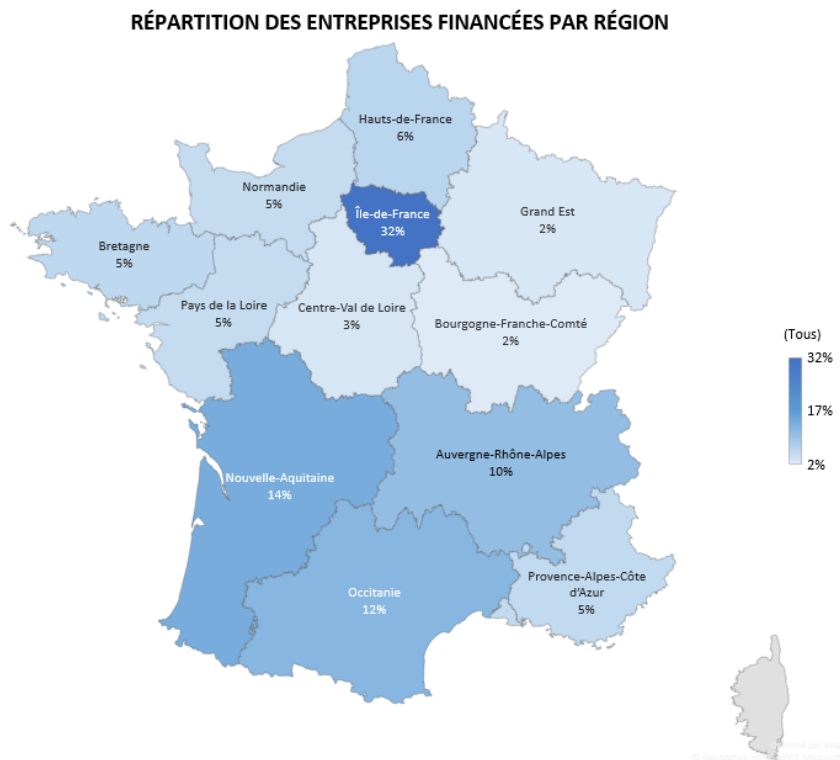
Un soutien à la croissance pour plus de la moitié des entreprises

Malgré la diversité des emprunteurs, il est possible de dégager un profil type des entreprises utilisant les plateformes de crowdlending. Une majorité des entreprises financées sont des SARL (55%), des SAS (18%) et 10% sont des professionnels libéraux. Côté secteur d’activités, le panel est extrêmement riche : de la boulangerie à l’industrie en passant par les entreprises de service (électricité, chauffage, plomberie) et les CHR (Cafés, Hôtels Restaurant). Les commerces de proximité sortent toutefois du lot avec 18% des entreprises financées.

La principale raison de collecte est le financement d’investissements liés à la croissance (54% des entreprises) que les banques sont à même de financer mais pas de façon assez réactive pour suivre le rythme de développement de l’entreprise. Enfin, près d’un tiers affiche un chiffre d’affaires de plus d’un million d’euros (28%) et est situé en Île-de-France (32%).

Un rayonnement national homogène

Si 32% des entreprises sont en Île-de-France, le reste des entreprises est réparti de façon assez homogène avec une prédominance dans le Sud de la France, notamment en Nouvelle Aquitaine (14%), Occitanie (12%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (10%).



L'attrait du crowdlending pour les prêteurs réside justement dans cette composante de proximité. En plus de la diversification et la répartition de leur épargne dans un produit alternatif et accessible, il s'agit de pouvoir prêter à des entreprises qu'ils pourraient connaître et d'investir ainsi dans leur région voire même dans leur quartier, à des taux souvent intéressants. Un modèle gagnant-gagnant donc !

*Source : données Credit.fr

À propos de Credit.fr

Credit.fr est la plateforme de crowdlending qui a financé le plus grand nombre de TPE/PME en France. Lancée en mars 2015, Credit.fr permet à des entreprises d'emprunter rapidement, facilement et sans bureaucratie auprès de particuliers et d'institutionnels. À ce jour, la plateforme a financé près de 600 entreprises françaises pour un peu plus de 60 M€ grâce à sa communauté de 24 000 prêteurs. Depuis juin 2017, Credit.fr est une filiale de Tikehau Capital, leader en France sur le marché de la dette privée et du prêt aux entreprises.

Contact Presse :

Agence Fargo – Alexandra Tevoedjre
atevoedjre@fargo.agency – +33 6 46 60 52 47